



FORMATION PRÉPARATOIRE

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS / BE MANŒUVRE

Préparation aux opérations d'intervention BT élémentaire et de manœuvre en basse tension

1 journée · 7 heures · Présentiel

DURÉE

1 journée
7 heures

EFFECTIF

Jusqu'à 12 participants
maximum

FORMATS

Présentiel

Programme pédagogique détaillé

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Intitulé	Formation préparatoire à l'habilitation électrique BS / BE Manœuvre
Durée	1 journée – 7 heures
Effectif	Jusqu'à 12 participants
Modalités	Présentiel
Public visé	Personnes non électriciennes disposant de bases en électricité et intervenant dans la construction de roulottes en bois (installation de petits équipements électriques, maintenance simple, travaux de proximité).
Prérequis	Aucun diplôme en électricité n'est requis. Des connaissances de base en électricité sont recommandées et vérifiées en amont de la formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Identifier les risques électriques et appliquer les mesures de prévention adaptées.
- Formation préparatoire à l'habilitation électrique selon les prescriptions du Code du travail et de la norme NF C 18-510 et ses amendements applicables.
- Réaliser en sécurité des interventions élémentaires de type BS (remplacement, raccordement).
- Réaliser les manœuvres d'exploitation autorisées en basse tension et, sur instruction d'un chargé de consignation habilité, effectuer les manœuvres de consignation autorisées.
- Intégrer les contraintes spécifiques liées aux structures et matériaux en bois (roulottes).
- Adopter une posture professionnelle sécurisée et réagir efficacement en cas d'incident.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MATIN

MODULE THÉORIQUE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE (3H30)

ENJEUX, GRANDEURS ET ZONES D'ENVIRONNEMENT

Accueil et positionnement initial :

- Tour de table et évaluation diagnostique des prérequis.

MODULE 1 – INTRODUCTION ET ENJEUX DE LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE :

- Principes et prescriptions de la norme NF C 18-510 applicables aux opérations BS et BE Manœuvre.
- Statistiques des accidents d'origine électrique et responsabilités (employeur, intervenant, chargé d'opération).

MODULE 2 – GRANDEURS ÉLECTRIQUES FONDAMENTALES (TRÈS BASSE TENSION – TBT, BASSE TENSION – BT):

- Tension, courant, résistance et effets du courant sur le corps humain (choc, brûlure, tétanisation).
- Seuils de dangerosité et différence courant alternatif / continu.

MODULE 3 – DOMAINES DE TENSION ET ZONES D'ENVIRONNEMENT :

- Identification des zones d'environnement et des limites d'intervention applicables aux habilitations BS et BE Manœuvre.
- Le BS intervient exclusivement hors tension et en absence de voisinage.
- Distances minimales réglementaires de sécurité.

HABILITATIONS, PROTECTIONS ET PROCÉDURES BS

MODULE 4 – CADRE DES HABILITATIONS ÉLECTRIQUES :

- Définition des symboles (B0, H0, BS, BE, BR, BC).
- Champ d'application des habilitations BS (interventions élémentaires) et BE Manœuvre.

MODULE 5 – RISQUES ÉLECTRIQUES ET MOYENS DE PROTECTION :

- Risques directs (contacts, court-circuit, arc électrique) et indirects (incendie).
 - Moyens de prévention et de protection : protections collectives, dispositifs de protection électrique, EPI et outillage adapté :
 - dispositifs différentiels ;
 - dispositifs de protection contre les surintensités ;
 - écran facial ;
 - gants isolants adaptés ;
 - outillage isolé ;
 - vérificateur d'absence de tension ;
 - balisage et signalisation, lorsque nécessaire
-

MODULE 6 – RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (NORME NF C 18-510) :

- Analyse des risques ;
- Respect des instructions ;
- Comportements interdits.

MODULE 7 – PROCÉDURES D'INTERVENTION BS :

- Remplacement à l'identique des équipements autorisés
- Utilisation de l'outillage adapté ;
- Réalisation de la vérification d'absence de tension (VAT).

APRÈS-MIDI

MODULE PRATIQUE, SPÉCIFICITÉS ET ÉVALUATION (3H30)

MISE EN SITUATION ET MANŒUVRES OPÉRATIONNELLES

MODULE 1 – MISE EN SITUATION PRATIQUE SUR PLATEAU PÉDAGOGIQUE :

- Identification des matériels électriques dans une roulotte et lecture de schémas d'installation.
- Repérage des matériels électriques, identification des situations à risque et contrôle visuel de l'état apparent des équipements avant intervention.

MODULE 2 – INTERVENTIONS ÉLÉMENTAIRES BS :

- Remplacement à l'identique de fusibles, lampes et appareillages autorisés (prises, interrupteurs).
- Procédures de démontage/remontage et Vérification d'Absence de Tension (VAT).
- Réarmement d'un dispositif de protection dans les conditions autorisées.

MODULE 3 – MANŒUVRES BE MANŒUVRE :

- Mise en marche, arrêt et manœuvres d'exploitation des équipements dans les limites du BE Manœuvre.

SPÉCIFICITÉS MÉTIERS, URGENCES ET VALIDATION

MODULE 4 – SPÉCIFICITÉS DES STRUCTURES ET ROULOTTES EN BOIS :

- Contraintes du bois, passage des câbles, étanchéité, ventilation et prévention des risques d'échauffement.

MODULE 5 – CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT :

- Protections d'urgence, alerte, conduite à tenir et premiers gestes de secours face à un risque électrique.

MODULE 6 – ÉVALUATION FINALE DES COMPÉTENCES :

- Questionnaire d'évaluation théorique (QCM) et mise en situation pratique individuelle.
 - Bilan de fin de session et rédaction de l'avis du formateur.
-

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques interactifs soutenus par des supports visuels.
- Mises en situation pratiques sur matériel réel et études de cas appliquées aux roulottes en bois.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Formateur disposant des compétences et de l'expérience nécessaires en prévention du risque électrique et en formation à l'habilitation électrique.
- Plateau technique, outillage isolé, matériel d'intervention et équipements de protection individuelle (EPI).
- Livret pédagogique, fiches procédures et fiches d'évaluation remises aux stagiaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Positionnement initial : évaluation diagnostique en début de formation afin de mesurer le niveau initial.
- Évaluation des acquis : mises en situation pratiques, QCM final et retours individualisés du formateur permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- Attestation de fin de formation : remise à chaque participant.

ACCESSIBILITÉ

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un aménagement spécifique peut être étudié en fonction des besoins. N'hésitez pas à nous contacter en amont afin d'échanger sur vos besoins et d'identifier les éventuelles adaptations nécessaires.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Trois moyens simples pour vous inscrire à cette formation :



PAR EMAIL

contact@formezvoo.com



PAR TÉLÉPHONE

09 70 70 01 03



SUR NOTRE SITE

<https://formezvoo.com>